

## **RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LE PREAVIS No 03 – 2016**

### **Reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) à la réalisation de l'Espace régional des Pléiades, à Blonay**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie à l'Aula de Bahyse à Blonay, suite à la séance d'information intercommunale aux conseils communaux le mardi 2 février 2016 à 18 h 30.

Ladite commission était constituée comme suit :

1er membre, présidente : Madame Anne Morier  
Secrétaire (rapporteur) : Madame Isabelle Jolivat

Membres : M. Guy Marti  
M. Dominique Liaudat  
M. Thomas Giger  
M. Eric Bilard  
M. Jean-Claude Burgy

Municipal délégué : M. Dominique Epp

M. Alain Bovay, syndic

### **Séance intercommunale**

Lors de cette séance intercommunale, toutes les commissions des différentes communes étaient réunies.

Monsieur Bernard Degex, syndic de Blonay, Madame Fabienne Curchod, syndique de Jongny et présidente du Conseil administratif de la CIEHL, Madame Colette Rossier, chef de service des affaires intercommunales, Monsieur Dominique Martin, municipal, Pierre Gottreux architecte, nous ont présenté les différents aspects du projet.

La séance a porté sur les explications approfondies et détaillées du projet exposé dans le préavis et notamment :

- L'historique et le contexte du projet avec les différentes étapes
- La présentation des plans et des accès
- Le but et l'utilité du projet
- Le coût et le financement

S'en est suivi un bref rappel du fonctionnement de la CIEHL et de la procédure de l'utilisation des fonds en relevant que les conseils communaux doivent reconnaître unanimement le caractère d'intérêt public du projet soumis, pour l'obtention de la subvention fixée par les municipalités.

Il a été souligné que l'ensemble des Municipalités de la Riviera ont soutenu le projet en le déclarant d'importance régionale.

Le montant de la subvention CIEHL est indépendant du coût final et de l'exploitation.

En cas d'acceptation, la participation de la CIEHL de fr. 600'000, -- représente 13 % du coût total de l'opération, devisé à fr. 4'700'000. --, ce qui est en ligne avec les dernières subventions accordées par la CIEHL pour notamment l'Auditorium Stravinski et la Salle del Castillo.

La CIEHL ne verse sa participation qu'une fois le projet réalisé et elle ne participe en aucun cas aux coûts d'exploitation et de fonctionnement.

Il a ensuite été répondu de manière claire et détaillée aux nombreuses questions des participants.

Les aspects financiers concernant notamment les coûts d'exploitation, les tarifs pratiqués, etc..., de même que l'importance du choix du gérant pour la pérennité de l'exploitation ont été reportées pour la commission qui se réunissait en séance le lendemain.

Il a été encore confirmé que les communes de la Riviera ne seront naturellement pas sollicitées ni pour d'éventuels surcoûts de la réalisation, ni pour les coûts de fonctionnement et d'éventuels déficits. Seules les communes de Blonay et St-Légier porteront la responsabilité financière de ce projet. A noter que le projet proposé est moins onéreux que les précédents tout en proposant le dortoir souhaité et des aménagements complémentaires.

Le financement est constitué des deux participations des Communes de Blonay et St-Légier, de subsides régionaux et cantonaux, du soutien de la Taxe de séjour mais aussi de fonds privés. Une bonne partie du financement est d'ores et déjà acquise, mais 95 % du financement devra être assuré pour que le projet puisse débiter.

En cas d'acceptation par les 10 Conseils communaux, les travaux pourraient débiter en été 2016 pour une ouverture en automne 2017.

### **Commission du conseil communal**

En commission, il n'y a pas eu de questions supplémentaires aux municipaux en charge du dossier.

La commission relève les points suivants qui justifient l'intérêt public régional du projet:

- Optimisation de l'exploitation du site des Pléiades en développant le tourisme de montagne et les nombreuses activités qui peuvent y être pratiquées en toutes saisons
- Mise à disposition des sociétés, classes et clubs de toute la région qui pourront bénéficier de cette infrastructure à des prix adaptés
- Utilisation par un large public tels que les familles, les personnes jeunes et âgées, les sportifs de divers horizons (jogging, VTT, course d'orientation, ski de fond ou alpin etc...) sans oublier la clientèle alémanique
- Volonté d'élargir les activités proposées à toute la région pendant les 4 saisons
- Extension et complément d'infrastructures pour les utilisateurs déjà existants
- Elargissement des activités en semaine

- Convention tripartite entre les Transports publics Montreux-Vevey-Riviera MVR (GoldenPass/MOB) Montreux Tourisme et l'Espace régionales Pléiades
- Engagement de Montreux-Vevey Tourisme à promouvoir l'image touristique du site des Pléiades dans le cadre de ses actions pour la Région Montreux-Riviera

Pour la petite histoire, un arbre a été planté dans les environs du futur Espace Régional des Pléiades dans le cadre de la Fête des Vignerons...

### Délibérations

Les membres sont d'avis qu'après toutes ces années, c'est une occasion unique de donner vie à ce projet à un prix acceptable tout en bénéficiant de la subvention du CIEHL.

Au vu de ce qui précède, la commission a reconnu et voté à l'unanimité l'intérêt public régional de la réalisation de l'Espace régional des Pléiades, à Blonay

### Conclusions

En conclusion et au vu de ce qui précède, la commission propose à l'unanimité au Conseil communal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- Reconnaître l'intérêt public régional de la réalisation de l'Espace régional des Pléiades, à Blonay
- Approuver le principe de la participation de la CIEHL à son financement, selon les modalités exposées dans le préavis NO 03/2016


Pour la commission :

La présidente :



Anne Morier

Le rapporteur :



Isabelle Jolivat

St-Légier, le 25 février 2016